

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

CAFE, un nouveau service pour les jeunes en crise et leur famille

Montréal, le 17 septembre 2009 – Les centres de santé et de services sociaux (CSSS) de Montréal ont lancé un nouveau service dédié aux jeunes en crise, âgés de 5 et 17 ans, et à leur famille : le programme Crise – Ado – Famille – Enfance (CAFE). Ce service est né en Montérégie en 1999 et a été soutenu par l'Université de Sherbrooke afin d'asseoir les fondements cliniques de l'intervention et de doter les intervenants d'outils cliniques éprouvés. « Aujourd'hui, nous donnons accès à un service de crise qui a fait ses preuves en Montérégie et qui est reconnu pour son efficacité. Nous répondons aussi aux orientations du plan d'action ministériel 2007-2012 pour les jeunes en difficulté », a mentionné monsieur David Levine, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Une intervention de crise, rapide et intensive

Les clients de CAFE sont souvent des jeunes présentant des problèmes de comportement et de conflits relationnels avec leurs parents. « L'appel d'un parent en détresse, dépassé et envahi par les conflits avec son jeune, à l'accueil de la DPJ ou d'un CLSC déclenche l'intervention de l'équipe CAFE », a expliqué madame Marie-Claude Leduc, coordonnatrice régionale du programme CAFE.

...2

« Dans un délai maximum de deux heures après la réception de la référence, l'intervenant du CSSS rencontre le jeune et sa famille et interviendra auprès d'eux pour une période de dix semaines, à raison de deux à trois rencontres par semaine », a précisé madame Leduc.

Ce type d'intervention, rapide et intensive a pour but de désamorcer la crise, d'éviter une rupture familiale, un signalement à la DPJ ou encore un passage à l'acte. Le programme CAFE est disponible partout sur l'île de Montréal, 365 jours par année. Il est accessible sur référence d'un CLSC, de l'accueil de la DPJ, de l'Info-Santé ou de l'Info-Social.

« Le programme CAFE vient enrichir la gamme de services aux jeunes en première ligne et il contribue, entre autres, à rejoindre une clientèle à risque d'éclatement et à éviter le recours prématuré au placement ou au signalement », a conclu monsieur André Gagnière, directeur général du CSSS de la Pointe-de-l'Île qui est responsable de la coordination régionale du programme.

- 30 -

Source : Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île

Pour information : Hélène Barral
Directrice de la Qualité et des Communications
514 356-2574 poste 3897